Soirée d'information

Fortes pluies
et inondations

Saint-Constant



27/10/2026

SECTION 1

Retour sur les événements et état de la situation

Événements marquants

SAGUENAY – 1996	DEBBY – 9 AOÛT 2024	20 JUIN 2026
Quantité : 150 à 280 mm	**Quantité :** entre 140 et 160 mm	**Quantité :** entre 150 et 180 mm
Durée : environ 72 h	**Durée :** en moins de 24 h	**Durée :** environ 4 h
Vaste territoire touché	Majorité de la province du QC	Intensité horaire exceptionnelle, Saint-Constant fortement touchée

Ce n’est pas seulement la quantité de pluie qui compte, mais aussi la durée des précipitations

Un travail amorcé depuis 2015

2015

Plan directeur

Mise en place du *Plan directeur de reconstruction des rues et des infrastructures*

2024

Tempête Debby

Intensification des analyses et révision des priorités d'intervention

Mars 2026

Rapport

La mise à jour du *Plan directeur pluvial des secteurs* avec DPEC et tranchées drainantes vient enrichir les analyses et orienter la poursuite des interventions

20 juin 2026

Fortes pluies

Cet épisode de fortes pluies ne fait qu'accélérer nos efforts d'adaptation

2026

Travaux

Les nouveaux travaux ont débuté à l'été 2026

Depuis 2015, plus de 55 rues ont été reconstruites et modernisation des réseaux municipaux

Des données sur l'usine d'épuration des eaux usées située à Sainte-Catherine



En temps sec

L’usine reçoit environ 45 000 m³/j,
alors que la capacité se situe à +- 90 000m³/j.

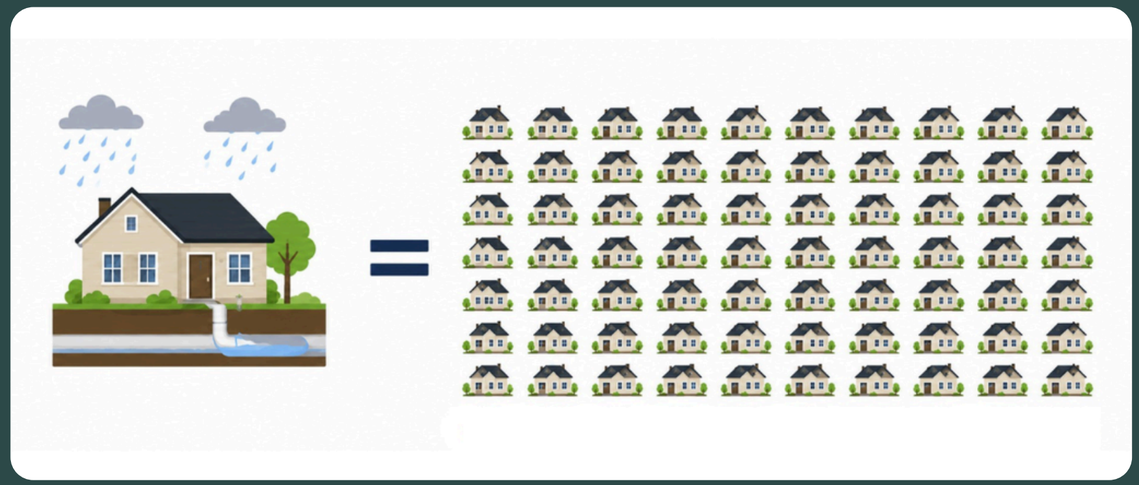


En temps de pluie

En raison des eaux parasites, dont les raccordements non conformes, cela peut représenter entre 115 000 à 200 000 m³/j.

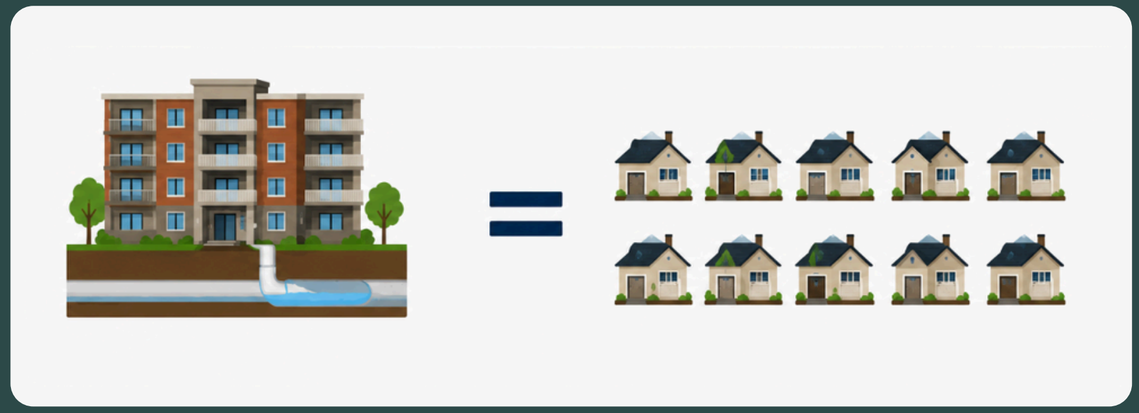


Eaux propres et non polluées qui s'introduisent accidentellement dans le réseau public de collecte des eaux usées



Une seule maison dont le drain de fondation (drain français/*sump pump*) est raccordé au réseau d'égout sanitaire rejette autant d'eau que **70 maisons** dont le drain de fondation est raccordé de façon conforme.

C'est pourquoi le débranchement des raccordements non conformes est si important pour **réduire les risques de refoulement.**



700 logements dans un immeuble multirésidentiel produisent environ la même quantité d'eaux usées que **10 maisons** dont le drain de fondation est raccordé à l'égout sanitaire.

Mise en contexte : La résilience urbaine, c’est quoi?

La résilience urbaine fait référence à la capacité d’une communauté à résister, à modifier ses façons de faire et à se développer tout en tenant compte des défis écologiques, sociaux et économiques à long terme.

Pour y arriver, il est essentiel :

- ✔ D’adopter de nouvelles pratiques pour mieux vivre cette réalité, tout en minimisant les impacts.

- ✔ D’accepter que lors de fortes pluies, l’eau puisse s’accumuler temporairement dans les infrastructures prévus à cet effet, tout en contrôlant où cette eau s'accumule.

L'évolution des infrastructures municipales

Les infrastructures d'hier ont été conçues selon les normes et les connaissances de leur époque. Aujourd'hui, les exigences évoluent pour faire face à des épisodes de pluie de plus en plus intenses.

Années 1980-1990

Les réseaux étaient conçus selon :

- Les normes en vigueur
- Les conditions climatiques de l'époque
- Les techniques et matériaux disponibles

Aujourd'hui

Les infrastructures doivent s'adapter à :

- Des pluies plus intenses et des changements climatiques
- De nouvelles exigences de conception
- Des besoins et des réalités qui évoluent



La modernisation des réseaux est un travail continu. La Ville doit planifier et prioriser ses interventions pour améliorer progressivement la résilience de son territoire.

SECTION 2

Notre plan d'intervention

Deux réseaux, deux rôles

Réseau pluvial



Il transporte l’eau de pluie provenant des rues, des puisards de rue, des terrains et des surfaces extérieures.

Elle est dirigée vers le réseau pluvial, conçu pour gérer les eaux de pluie, d’où l’eau est acheminée à un cours d’eau.

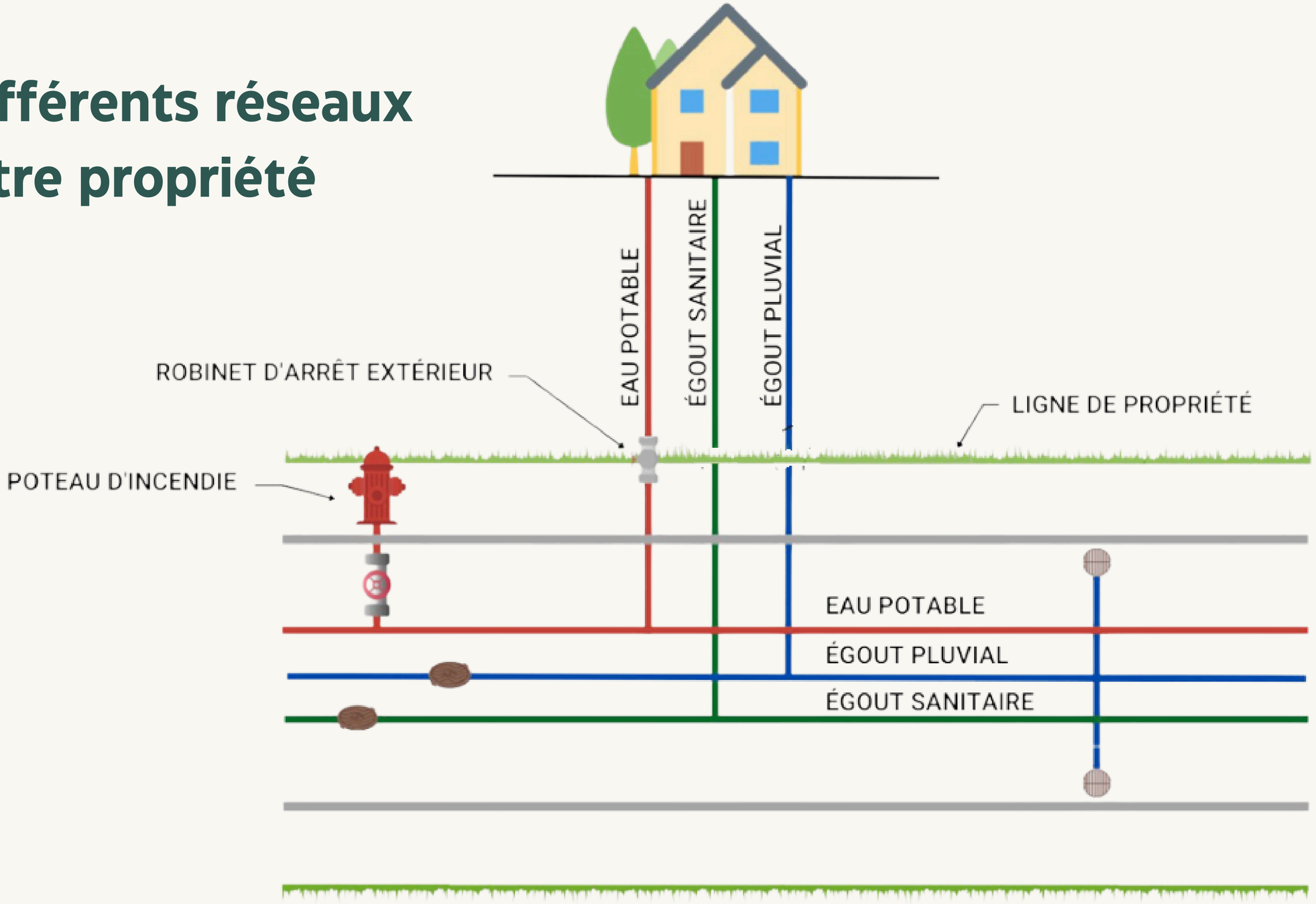
Réseau sanitaire



Il transporte les eaux usées de la maison provenant des toilettes, des douches et bains, des lavabos, de la laveuse et du lave-vaisselle.

Elle est dirigée vers le réseau sanitaire, puis acheminée pour être traitée à l’usine de traitement des eaux usées.

Les différents réseaux de votre propriété



Pourquoi le réseau sanitaire peut-il être surchargé?

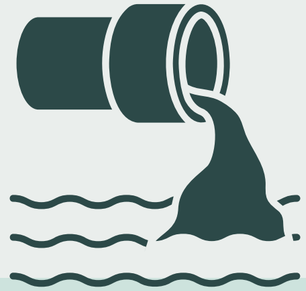
Le réseau sanitaire est conçu pour recevoir les eaux usées de la maison :

- Toilettes, douches, lavabos, lavage

Il n’est pas conçu pour recevoir l’eau de pluie

Lors de fortes pluies, de l’eau de pluie peut se retrouver dans le réseau sanitaire lorsque certaines installations sont raccordées de façon non conforme :

- Drain de fondation
- Pompe de puisard
- Gouttières



Résultat

Plus d’eau dans le réseau sanitaire

↓

risque accru de surcharge et de refoulement

Conclusion du rapport de mars 2026, des études antérieures de débranchement et des réalités terrain

Actions à moyen/long terme

- 17 nouveaux bassins de rétention
- 4 nouvelles stations de pompage + pompes temporaires
- Débranchement des raccordements non conformes
- Amélioration du fossé des Prémontrés
- Poursuite de la reconstruction des rues et des réseaux en surdimensionnant les conduites pluviales principales



Règlement d'emprunt 40,5 M $ (réparti sur plusieurs années)

1. Qu'est-ce qu'un bassin de rétention?



Un bassin de rétention est un aménagement conçu pour retenir temporairement une partie de l’eau lors de fortes pluies, puis de l’évacuer graduellement afin d’éviter de surcharger le réseau d’égout pluvial.

Leur emplacement, leur capacité et leur conception varient selon les besoins de chaque secteur.

2. À quoi les bassins vont-ils ressembler?



À CIEL OUVERT

Espaces végétalisés ou gazonnés qui accueillent temporairement l’eau lors de fortes pluies.



SOUTERRAINS

Aménagés sous la surface afin de conserver l’utilisation de l’espace au-dessus. (Bassins souterrains ou conduites surdimensionnées)



PRÉSENCE D’EAU

Certains bassins peuvent conserver de l’eau en tout temps, selon leur conception.

3. Quels seront les emplacements?

Intersection rues Sainte-Catherine/Laplante (sous la ligne d'Hydro-Québec)	8 550 000 L
Parc Petit bonheur (le parc sera réaménagé et bonifié à la suite des travaux)	6 750 000 L
Parc Petit bonheur (sous le stationnement de la ligne d'Hydro-Québec)	5 347 000 L
Rue Valcourt	2 725 000 L
Pôle culturel et sportif (près de la rivière)	2 025 000 L
Parc Roussillon (le parc sera réaménagé et bonifié à la suite des travaux)	1 605 000 L
Rue Sainte-Catherine (intersection de la voie ferrée)	1 510 000 L
Rue J.-L.-Lapierre (sous la ligne d'Hydro-Québec)	1 460 000 L
Intersection des rues Otis/de l'Olivier et du Chem. Petit Saint-Régis Nord	1 025 000 L
Parc Montreuil (le parc sera réaménagé et bonifié à la suite des travaux)	980 000 L
Rue Lautrec (près de la rivière Saint-Régis)	980 000 L
Croissants Oasis et de l'Oseille	900 000 L
Rue Marotte	1 048 000 L
Rue des Pins	31 400 000 L
Rue Blais terrain MTQ ou Lokalia	3 178 000 L
Terrain MTQ Route 132 ou Lokalia	6 283 000 L
SmartCentres	13 445 000 L

À titre comparatif, une piscine olympique contient environ 2,5 millions de litres d'eau (soit deux fois le bassin compétitif du Complexe aquatique de Saint-Constant).



Rue Sainte-Catherine (intersection de la voie ferrée)

1 510 000 L



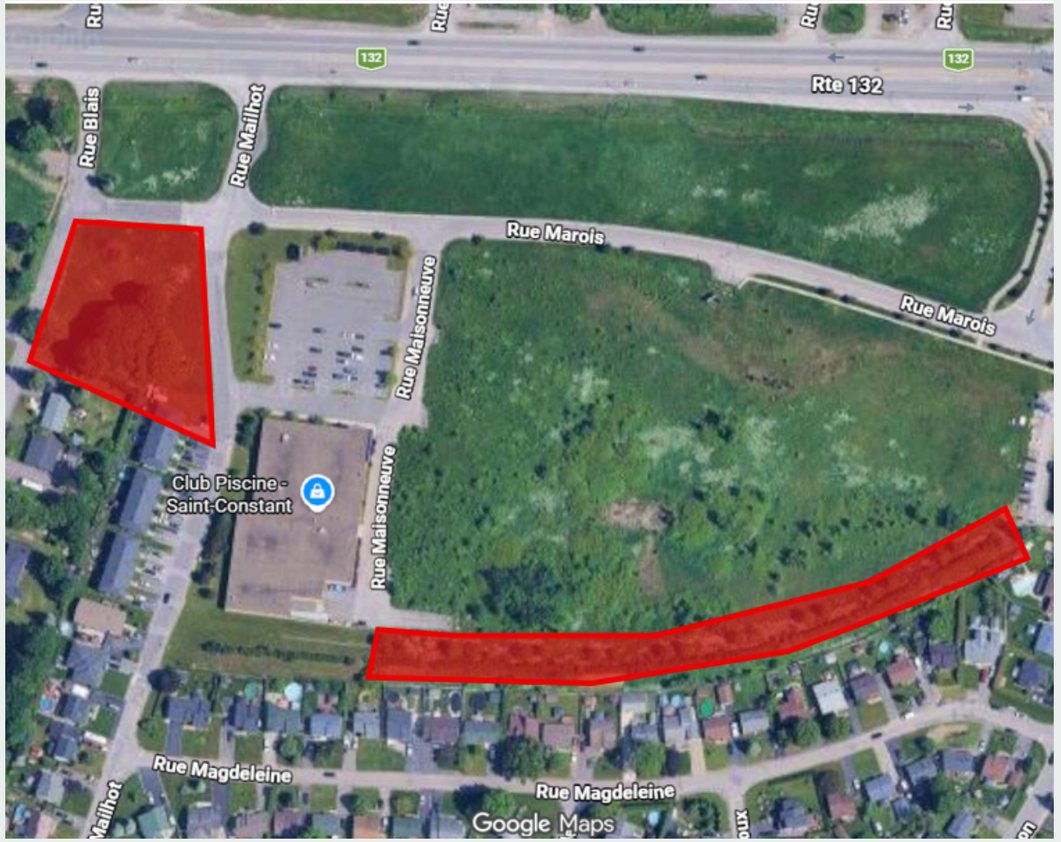
Rue Marotte (terminé)

1 048 000 L



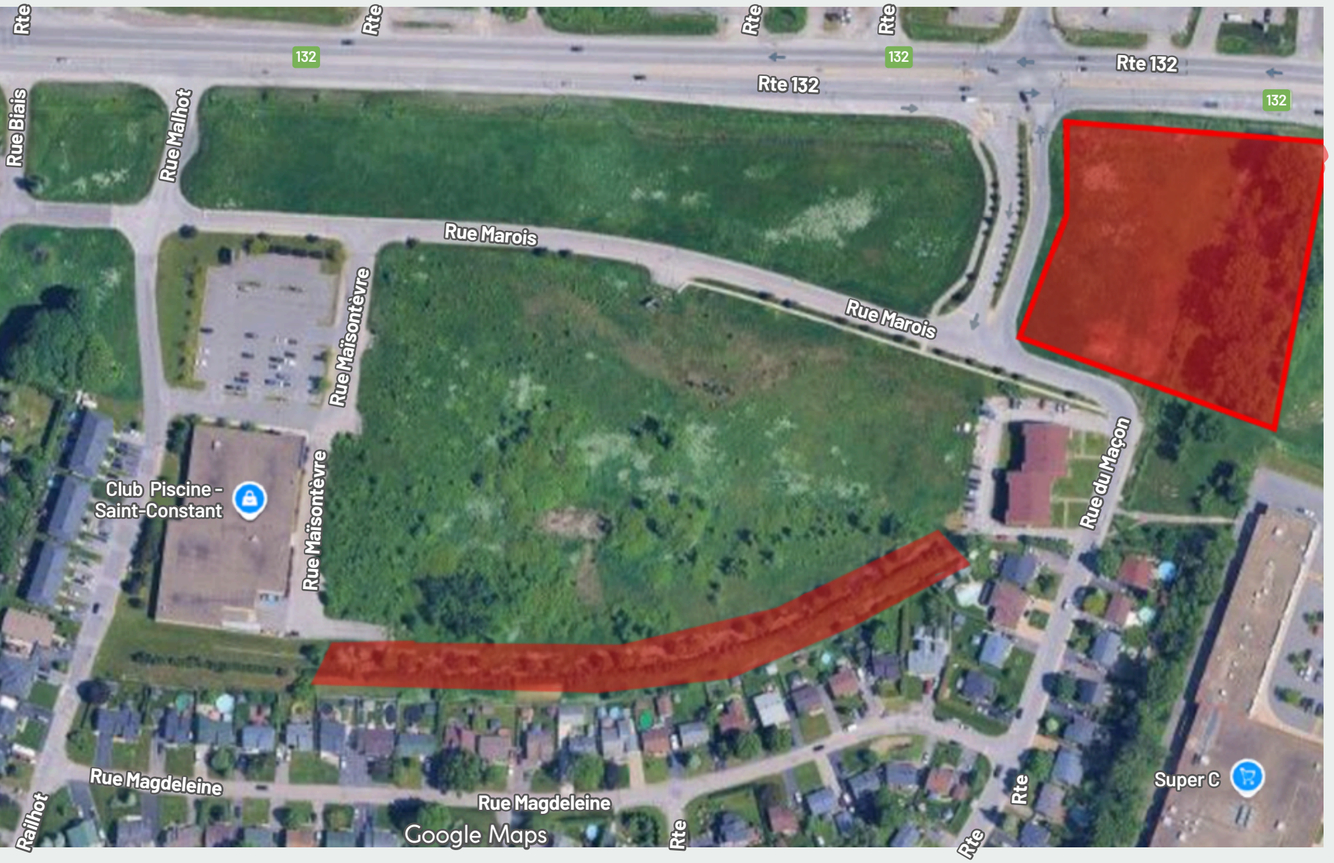
Parc Montreuil
(le parc sera réaménagé et bonifié)

980 000 L



Rue Blais terrain MTQ ou Lokalia

3 178 000 L



Terrain MTQ Route 132 ou Lokalia

6 283 000 L



SmartCentres

13 445 000 L



Rue Valcourt

2 725 000 L



Parc Roussillon
(le parc sera réaménagé et bonifié)

1 605 000 L



Rue J.-L.-Lapierre (sous la ligne d'Hydro-Québec)

1 460 000 $



Rue Lautrec (près de la rivière Saint-Régis)

1 025 000 $



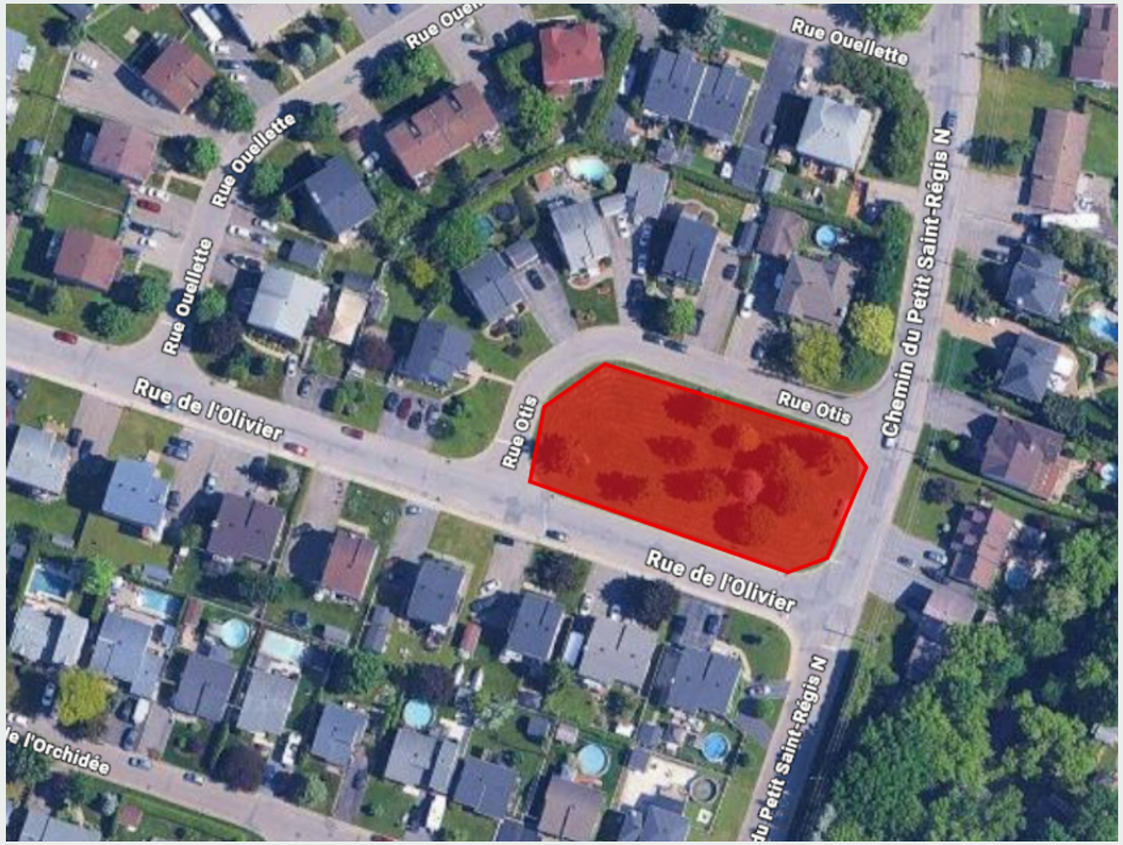
Parc Petit bonheur (sous le stationnement de la ligne d'Hydro-Québec)

5 347 000 L



Pôle culturel et sportif (près de la rivière)

2 025 000 L



Intersection des rues Otis/de l'Olivier et du Chem. Petit Saint-Régis Nord

1 025 000 L



Croissants Oasis et de l'Oseille

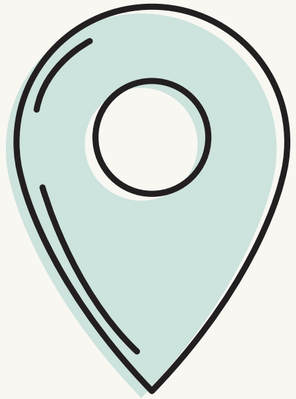
900 000 L



Rue des Pins

31 400 000 L

Pourquoi ces emplacements?



Les emplacements ont été choisis selon :

- les analyses techniques du réseau
- les caractéristiques de chaque secteur
- les besoins et les contraintes du terrain

L’objectif

Aménager les bassins là où ils contribueront le plus efficacement à la gestion des eaux de pluie et à la réduction de la pression sur le réseau.



Les arbres pouvant être transplantés seront relocalisés ailleurs sur le territoire.

Lorsque l’abattage sera inévitable, de nouvelles plantations viendront remplacer les arbres retirés.

Échéancier

Planification en cours

Les différents projets sont actuellement
en planification avec une firme spécialisée.



Les échéanciers seront communiqués prochainement. Les travaux ont débuté en 2026 (bassin de la rue Marotte) et se poursuivront en 2027.

Et les reconstructions de rues?

Les rues sont reconstruites simultanément aux travaux des bassins

- Étant donné l'écoulement gravitaire de l'eau pluviale, un ordre logique de reconstruction des rues doit être respecté.
- Certaines rues sont priorisées en raison de l'état des conduites souterraines et du pavage.
- Certaines rues auront un égout pluvial surdimensionné pour augmenter leur résilience face aux changements climatiques.

En attendant la reconstruction complète, il est possible que certaines rues subissent un traitement au niveau du pavage pour protéger les infrastructures souterraines.

Postes de pompage



À quoi ça sert?

En temps sec comme en temps de pluie, les postes de pompage permettent de déplacer l’eau lorsqu’elle ne peut plus s’écouler naturellement par gravité.

Lors de fortes pluies, ils contribuent également à évacuer ou emmagasiner l’eau exédentaire afin d’assurer le bon fonctionnement des réseaux sanitaire et pluvial.

Il existe différents types d’installations pour faire face aux fortes pluies



Postes du Grenadier, Capes et des Prémontrés

- *Postes de type pluvial*
- En cas de fortes pluies, l’eau peut s’accumuler dans le bassin en amont des pompes.



Poste Sainte-Catherine

- *Poste de types pluvial et sanitaire*
- **Temps sec et pluie régulière :** l’eau passe uniquement par les pompes, de façon régulière.
- **Fortes pluies :** l’eau peut temporairement s’accumuler dans le bassin afin de permettre aux pompes de l’évacuer. progressivement.



Poste de la Mairie

- *Poste de type sanitaire*
- Permet de faire remonter les eaux usées lorsqu’elles arrivent à un point trop bas dans le réseau.
- L’eau peut ensuite poursuivre son chemin naturellement par gravité.



Poste Bélanger

- *Poste de type sanitaire*
- **Fortes pluies :** emmagasine, via un bassin souterrain, le coup d'eau afin de le relâcher graduellement dans le réseau.
- Si le bassin est trop plein, une pompe surdimensionnée peut envoyer l'eau directement à la rivière.



Postes Saint-Joseph et Berger

- *Postes de type pluvial*
- Conception en mode urgence uniquement.
- **Temps sec et pluie régulière :** l'eau s'écoule gravitairement jusqu'à la riviere.
- **Fortes pluies :** l'eau passe par le poste de pompage afin d'être rejetée à l'aide de pompes dans la riviere.



Poste Saint-Régis

- *Poste de type pluvial*
- **Fonctionnement :** le principe est similaire à celui d'une pompe de puisard à la maison. L'eau est dirigée vers un puits de pompage, puis les pompes la rejettent à la rivière.

4 nouveaux postes de pompage sont prévus

Où en sommes-nous?

La planification se poursuit afin de déterminer leur emplacement et leur conception.

Des pompes d’urgence ont déjà été installées à certains endroits critiques. D’autres pompes seront également achetées afin de permettre une intervention rapide en cas de besoin.

Acquisition d’un véhicule d’entretien des puisards



Cet équipement servira à entretenir de façon autonome nos réseaux d’égouts sanitaires et pluviaux.

Entretien des puisards

Grille de puisard
Grille en fonte permettant la captation des eaux de pluie

Rue

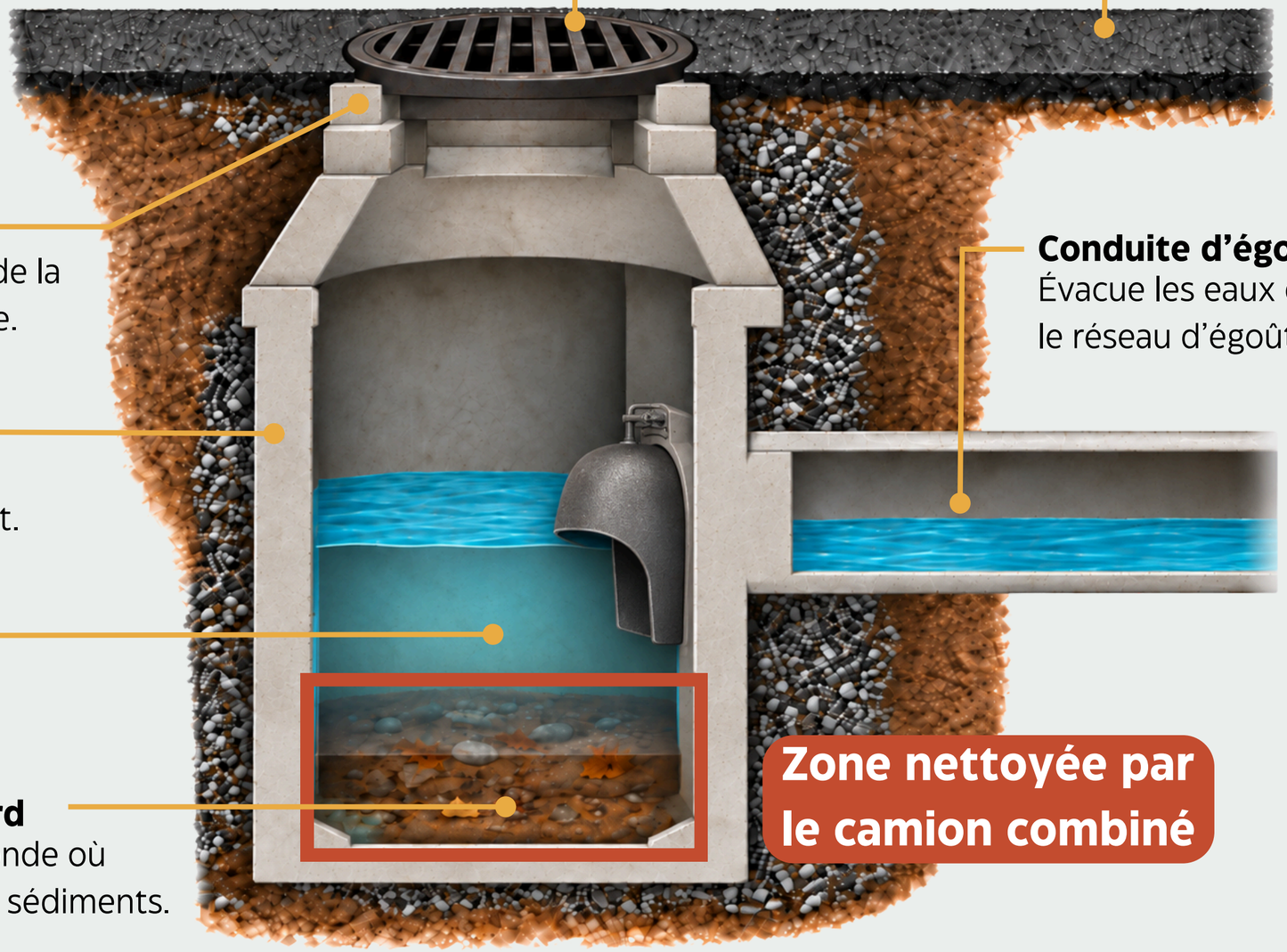
Cadre ajustable
Permet d'ajuster la hauteur de la grille selon le niveau de la rue.

Conduite d'égoût pluvial
Évacue les eaux de pluie vers le réseau d'égoût pluvial

Regard de puisard
Structure en béton préfabriqué recueillant les eaux de ruissellement.

Espace de décantation
Favorise la sédimentation des matières (sable, gravier, débris)

Fond du puisard
Partie plus profonde où s'accumulent les sédiments.



SECTION 3

Comment protéger son domicile?

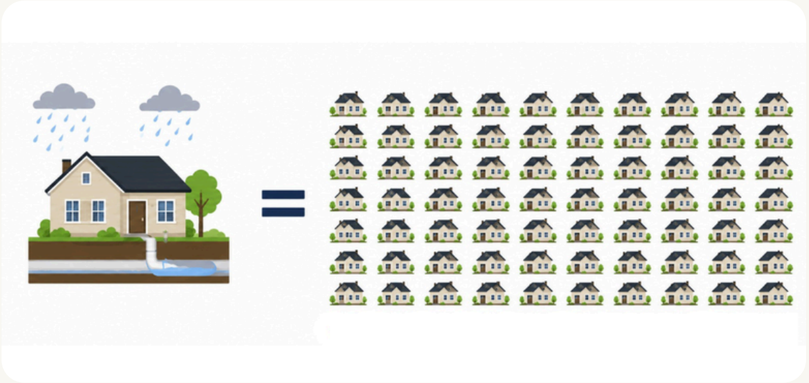
Protection du domicile et réseau sanitaire : quel lien?

1. L’eau de pluie n’a pas sa place dans le réseau sanitaire

Le réseau sanitaire est conçu pour recevoir les eaux usées de la maison, et non les eaux de pluie.

2. Trop d’eau dans le réseau augmente les surcharges

Lors de fortes pluies, les raccordements non conformes ajoutent d’importantes quantités d’eau de pluie au réseau sanitaire.



3. Vos installations font partie de la solution

Des installations conformes permettent à la fois de mieux protéger votre propriété et de réduire la quantité d’eau de pluie envoyée inutilement dans le réseau sanitaire.

RÉNO CLIMAT



Québec

Depuis le 1er octobre 2026, le gouvernement du Québec offre une aide financière aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux pour mieux protéger leur résidence contre les inondations.

Pompe de puisard avec batterie
1 000 $

Clapet anti-refoulement
700 $

Barrière anti-inondation
800 $

Diagnostic professionnel
1 000 $

Travaux d'adaptation
Jusqu'à 35 000 $

Protéger son domicile

Mesures obligatoires déjà en vigueur

1. Clapet anti-retour
2. Pompe de puisard
3. Gouttières
4. Drain de fondation

Autres mesures fortement recommandées

5. Fissures
6. Pente du terrain
7. Jardin de pluie
8. Margelles
9. Barrière anti-inondation



1. Clapets anti-retour

OBLIGATOIRE

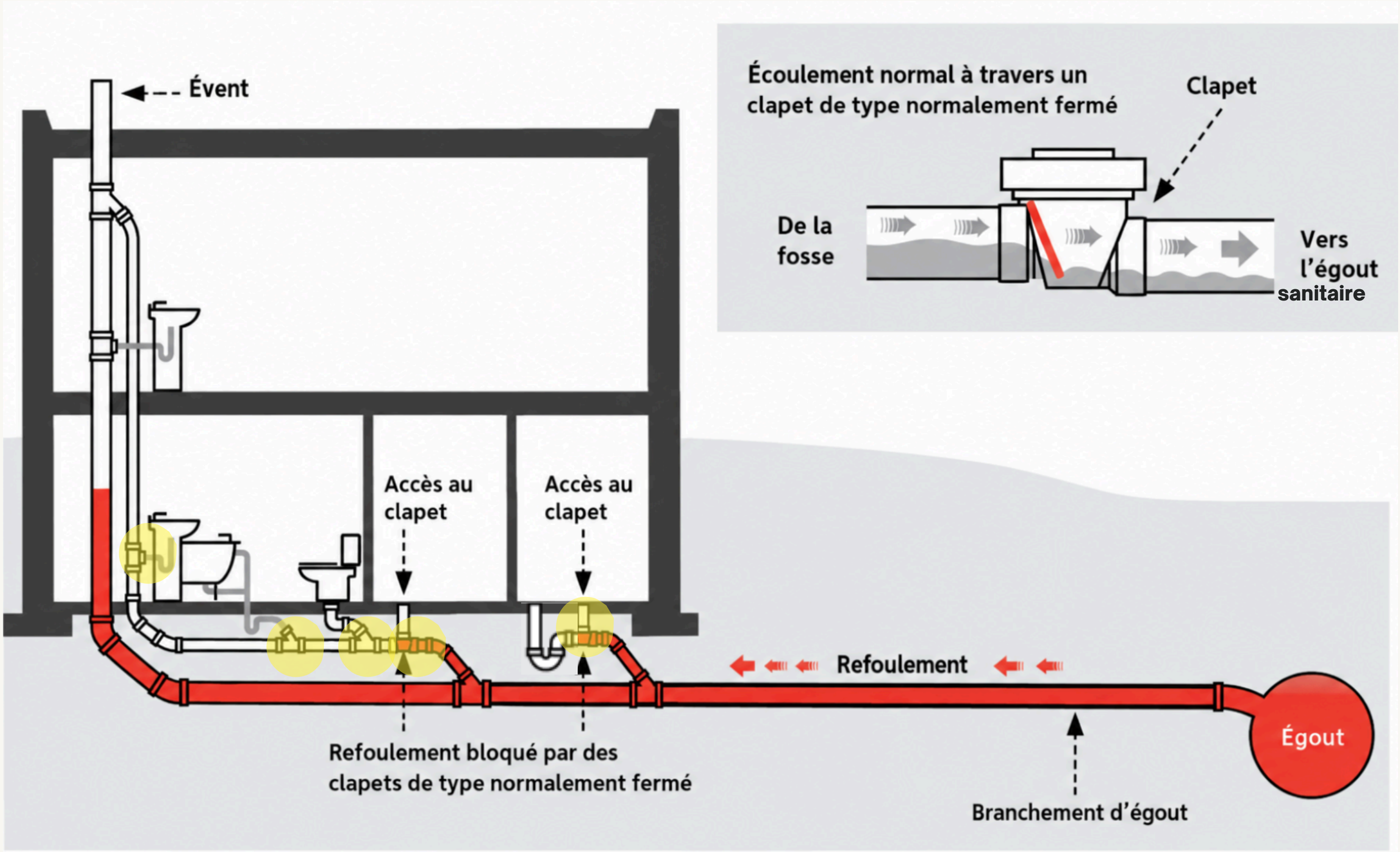
À quoi servent-ils?

Les clapets anti-retour empêchent les eaux usées de refouler dans votre résidence lorsque le réseau sanitaire est surchargé.



Pour être efficaces, ils doivent être :

- ✓ Bien installés
- ✓ Accessibles
- ✓ Propres et fonctionnels
- ✓ Entretenus régulièrement
  (au moins 2 fois par année et après un épisode de fortes pluies).


Écoulement normal à travers un clapet de type normalement fermé
Clapet
De la fosse
Vers l'égout sanitaire
Évent
Accès au clapet
Accès au clapet
Refoulement
Refoulement bloqué par des clapets de type normalement fermé
Égout
Branchement d'égout

2. Pompe de puisard et fosse de retenue *(sump pump)*

OBLIGATOIRE

À quoi sert-elle?

La pompe de puisard permet d'évacuer l'eau recueillie autour des fondations par le drain français vers l'extérieur de la résidence afin de réduire les risques d'inondation.



IMPORTANT

La pompe de puisard **ne doit jamais être raccordée au réseau sanitaire.**

Un raccordement non conforme y achemine de l'eau de pluie et contribue à surcharger le réseau lors de fortes précipitations.

En cas de panne de courant

Prévoyez une batterie de secours ou une génératrice.

3. Gouttières

OBLIGATOIRE



À quoi servent-elles?

Les gouttières recueillent l'eau du toit et l'éloignent des fondations pour réduire les risques d'infiltration.

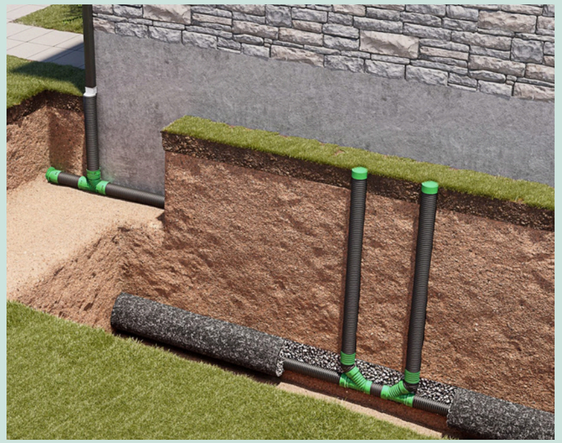
À retenir

✔ Rejetez l'eau sur votre terrain, à au moins 1,5 mètres des fondations.

✖ Ne raccordez jamais vos gouttières au réseau sanitaire.

4. Drain de fondation

OBLIGATOIRE



À quoi sert-il?

Le drain de fondation (drain français) recueille l'eau autour des fondations et la dirige vers le puisard ou le réseau pluvial.

Pourquoi est-il important?

Un drain fonctionnel aide à réduire la pression de l'eau sur les fondations et les risques d'infiltration au sous-sol.

À retenir

Il ne doit pas être raccordé au réseau sanitaire.

5. Fissures



Pourquoi les surveiller?

Les fissures dans les fondations peuvent devenir un point d’entrée pour l’eau et devraient être évaluées lorsqu'elles apparaissent.

Bon réflexe

Inspectez vos fondations au moins une fois par année, particulièrement après le dégel ou un épisode de fortes pluies.

En cas de doute, faites évaluer la fissure par un professionnel.

6. Pente du terrain



Pourquoi est-elle importante?

Une pente adéquate permet d’éloigner l’eau des fondations et de réduire les risques d’infiltration.

À surveiller

- Eau qui s’accumule près des fondations
- Affaissements du terrain
- Signes d’érosion

Suivre les indications du code civil provincial

7. Jardin de pluie



À quoi sert-il?

Un jardin de pluie ainsi que la présence d'arbres et d'arbustes permettent de capter temporairement l'eau de pluie et de favoriser son infiltration/absorption naturelle dans le sol.

Fonctionnement



L'eau de pluie tombe sur le terrain



Le jardin de pluie capte et retient l'eau



L'eau s'infiltre naturellement dans le sol



Moins d'eau se rend aux égouts ou aux fondations

8. Margelles



À quoi servent-elles?

Les margelles contribuent à empêcher l'eau de surface d'entrer par les fenêtres du sous-sol.

À surveiller

- ✔ Retirer les feuilles et les débris
- ✔ Vérifier que l'eau peut s'écouler librement
- ✔ Vérifier l'état des joints autour des fenêtres

À respecter

Le fond de la margelle doit être au moins 20 cm plus bas que le dessous de la fenêtre.

9. Barrière anti-inondation



À quoi sert-elle?

Elle permet de limiter l’entrée d’eau par les portes et les portes de garage lors de fortes pluies.

À retenir

Elle doit être installée avant l’épisode de pluie pour protéger les ouvertures plus vulnérables.

Chaque geste compte pour réduire les risques de refoulement et d’infiltration!

- **Vérifiez votre clapet anti-retour**
- **Vérifiez votre pompe de puisard**
- **Débranchez tout raccordement non conforme au réseau sanitaire**
- **Éloignez l’eau des fondations**
- **Inspectez et entretenez vos installations**

SECTION 4

Campagne de débranchement

Une campagne de débranchement en préparation

Rappel : Les raccordements non conformes peuvent acheminer de grandes quantités d'eau de pluie vers le réseau sanitaire lors de fortes précipitations, contribuant ainsi à sa surcharge et aux risques de refoulement.

La Ville prépare donc une campagne visant à :

- ✓ **Repérer** les raccordements non conformes
- ✓ **Accompagner** les propriétaires concernés
- ✓ Faire **corriger** les installations lorsque requis
- ✓ Réduire la quantité d'eau de pluie envoyée au réseau sanitaire

La mise aux normes des raccordements privés fait partie des actions nécessaires pour éliminer la pression sur le réseau sanitaire et se protéger collectivement.

Déroulement de la campagne

Campagne prévue en 2026-2027

1. Communications ciblées

Les secteurs concernés seront informés par accroches-portes de la démarche et des prochaines étapes (environ 3 000 propriétés visées).

2. Inspections à domicile

Des inspections effectuées par la Ville permettront de vérifier la conformité des raccordements.

3. Correctifs, lorsque requis

Les propriétaires concernés seront informés des travaux nécessaires pour mettre leurs installations aux normes. Ils auront **24 mois** pour réaliser les correctifs.

Nous joindre

Hôtel de Ville

147, rue Saint-Pierre
QC, J5A 0W6

450 638-2010, poste 0

reception@saint-constant.ca

Lundi au jeudi : 8 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 13 h

Bureau de projets

genie@saint-constant.ca
Poste 7430

Aménagement du territoire et du Développement économique

urbanisme@saint-constant.ca
Poste 7410

Travaux publics

tp@saint-constant.ca
Poste 7450



Période de questions

Merci!

Saint-Constant